



PROCÈS VERBAL

Réunion du Comité Directeur

Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon - Cap-Ferret

Vendredi 1er décembre 2017 à 18h00

Carré des Sauveteurs SNSM - Cap-Ferret Océan

Membres présents :

NOM Prénom	Etat
COLLEDANI Fred	Présent
LARMINACH Pascal	Présent
LEMARCHAND Alex	Présent
SALAUN Didier	Présent
STOLLA Norbert	Présent
TROQUE Pascal	Présent

Membres absents excusés :

NOM Prénom	Etat
ARSONNEAUD Hélène	Excusé
ARSONNEAUD Luc	Excusé
GATTY Philippe	Excusé
GAUTRIAU Pierrick	Excusé
QUINT Charles	Excusé

Membres absents :

NOM Prénom	Etat
CUGNIERE Jonathan	Absent

Membres représentés :

NOM Prénom	Représenté par NOM Prénom
GATTY Philippe	COLLEDANI Fred

Pièce(s) jointe(s) :

- Procuration GATTY Philippe
- Projet de développement du Club validé en AG du 30 juin 2017 et pour rappel.

PREAMBULE

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes, Didier SALAUN fait le point des membres excusés et absents, des procurations reçues et de l'ordre du jour. Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut donc valablement délibérer.

Didier SALAUN demande à Fred COLLEDANI de bien vouloir assurer la rédaction du procès-verbal de la réunion.

Pascal LENCOU est également présent sur invitation du Président.

Didier SALAUN informe le Comité que, conformément aux statuts, Jonathan CUGNIERE ayant manqué sans excuse plus de trois séances consécutives est considéré comme démissionnaire. Il est également rappelé que Jonathan CUGNIERE n'a participé à aucune activité du Club depuis sa création et qu'il n'a toujours pas réglé sa cotisation pour l'année en cours. Celui-ci, démissionnaire de fait et de droit, ne fait donc plus partie du Comité Directeur.

Au titre de ces mêmes statuts, « *En cas de vacance (décès, démission, exclusion, ...), le Comité Directeur peut pourvoir provisoirement au remplacement des membres concernés.* ». Ce remplacement fera l'objet de la 1^{ère} délibération mise à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Délibération n°1 : Candidature de Pascal LENCOU au Comité Directeur ;
- Délibération n°2 : Orientations du Club en matière de Formation des Sauveteurs (secourisme et BNSSA) ;
- Délibération n°3 : Candidature de Fred COLLEDANI au Bureau du Club ;

COMPTE-RENDU

Délibération n°1 : Candidature de Pascal LENCOU au Comité Directeur :

Le Président, Didier SALAUN, fait état de la candidature écrite de Pascal LENCOU pour intégrer l'équipe des formateurs du Club ainsi que le Comité Directeur.

Pascal LENCOU, résident de la pointe du Cap-Ferret, est Moniteur de secourisme et BNSSA. Celui-ci a effectué 30 années de surveillance des plages en tant que sauveteur professionnel et Chef de poste essentiellement sur la commune de Lège Cap-Ferret entre le poste de secours du Truc-Vert et le poste de secours du Cap-Ferret. Celui-ci a également été instructeur pour la formation et la sélection des sauveteurs au profit du SIVU.

Pascal LENCOU s'implique encore très régulièrement dans l'organisation et l'encadrement de sessions de secourisme. Il est à jour de ses recyclages en secourisme et BNSSA et habilité par la FFSS pour l'enseignement du secourisme.

Celui-ci souhaite participer aux activités du Club, s'impliquer dans la formation des sauveteurs et concourir à l'administration du Club.

Sa candidature en tant que Formateur est retenue. Sa candidature en tant que membre du Comité Directeur est soumise au vote du Comité Directeur.

La candidature de Pascal LENCOU au Comité Directeur est : **APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre	0	Abstention	0	Pour	7	<i>D1 : Approuvée à l'unanimité</i>
-------	--------	----------	------------	----------	------	----------	--

Compte-tenu de ces éléments et à compter de ce jour, le Comité Directeur est composé comme suit :

- Hélène ARSONNEAUD,
- Luc ARSONNEAUD,
- Fred COLLEDANI,
- Philippe GATTY,
- Pierrick GAUTRIAU,
- Pascal LARMINACH,
- Pascal LENCOU,
- Alexandre LEMARCHAND,
- Charles QUINT,
- Didier SALAUN,
- Norbert STOLLA,
- Pascal TROQUE.

Cette nouvelle composition doit être communiquée aux instances, organismes et partenaires qui le nécessitent. Le site du Club doit être également mis à jour.

Cette désignation ayant un effet immédiat, Pascal LENCOU est autorisé à prendre part aux votes suivants.

Délibération n°2 : Formation des sauveteurs (secourisme et BNSSA) :

La politique de développement du Club prévoyait une filière de formation de sauveteurs (secourisme et BNSSA) ayant vocation à participer à l'armement des postes de secours de la commune.

Contrairement à la filière sauvetage sportif qui, ayant bénéficié d'un investissement en matériel de plus de 12000,00€, a pu démarrer ses activités dès le 1^{er} octobre 2017, aucune orientation, aucune action, aucun investissement n'a été initié par le Club afin de former des sauveteurs.

Devant ce constat, Fred COLLEDANI a pris l'initiative de provoquer une réunion des personnes souhaitant s'impliquer dans ce domaine afin de définir des orientations et initier des actions au plus tôt.

Cette réunion s'est tenue le mercredi 1er novembre 2017 à 15h00 au Carré des Sauveteurs de la SNSM.

Les personnes ci-après étaient présentes :

- Pascal LARMINACH : Membre du Bureau et BNSSA ;
- Pascal LENCOU : Moniteur de secourisme et BNSSA ;
- Norbert STOLLA : Moniteur de secourisme et BEESAN ;
- Pascal TROQUE : BNSSA ;
- Alex LEMARCHAND : BE Surf et BNSSA ;
- Fred COLLEDANI : Moniteur de secourisme, BEESAN et BNSSA.

Les formations à évoquer sont les suivantes :

- PSE1 (formation et recyclage) ;
- BNSSA (formation et recyclage) ;
- PSE 2 (formation et recyclage) ;
- Stage SSA SIVU.

Les orientations prises lors de cette réunion ont été les suivantes :

Formation PSE 1 :

Pascal LENCOU est le seul moniteur de secourisme habilité par la FFSS.

Norbert et Fred devront se soumettre à une habilitation organisée par le CD FFSS le samedi 13 janvier 2018 (inscription 40,00 €).

La formation, d'une durée de 35h00, se déroulera **du lundi 12 au vendredi 16 février 2018** (1^{ère} semaine des vacances scolaires). Effectif minimum réglementaire 6 - Effectif maximum 12. Pascal LARMINACH a recensé 8 ou 9 élèves du lycée d'Andernos d'ores et déjà intéressés. Ces effectifs pourront être complétés par d'autres licenciés du Club âgés de plus de 16 ans au moment de la formation.

Un appel à candidature doit être lancé en vue de recenser les candidats potentiels.

Cette session sera encadrée par Pascal et Norbert.

Norbert s'occupe de rechercher une salle disponible sur Lège. Une liste du matériel nécessaire et des coûts associés sera réalisée par Pascal et Fred. Les encadrants seront rémunérés au tarif habituellement pratiqué par les autres organismes formateurs (entre 100,00 et 120,00€ suivant les effectifs).

Le coût de la formation 250,00€ est imposé par le CD 33 FFSS afin d'harmoniser les tarifs et d'éviter la concurrence entre associations.

Un budget devra être défini pour l'acquisition des premiers matériels de formation au secourisme.

Formation BNSSA Piscine :

Le choix est fait de réaliser cette formation selon la formule de la formation continue sur les créneaux piscine du dimanche matin de 8h00 à 10h00. Le coût de cette formation avait été fixé par le Comité Directeur à 100,00€ en supplément de la cotisation au Club.

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au jour de l'examen.

Pascal LARMINACH aurait 3 ou 4 candidats du lycée. Il se propose d'encadrer ces séances avec d'autres formateurs du Club tels que Jérôme Lusseaud, Charles Quint, ... Fred, Norbert et Pascal Lencou se proposent d'assurer, si nécessaire, le briefing de ces formateurs (détail des épreuves, conditions réglementaires, conditions pratiques, aides à l'entraînement, mise en place d'ateliers, ...).

Il conviendra de se rapprocher de Jérôme LUSSEAUD afin de convenir d'une mise à disposition de matériels de la piscine pour l'organisation des entraînements (balisage, mannequin, ...).

Un appel à candidature doit être également lancé en vue de recenser les candidats potentiels.

Norbert et Fred ont représenté le Club lors d'une réunion des organismes formateurs au BNSSA organisée à Bordeaux le 23 novembre par la DDJSCS. Nos candidats au BNSSA et au recyclage seront inscrits à la session du **lundi 5 mars à 13h00 à la piscine de Mérignac**. Fred s'occupera des dossiers de candidature dès que les candidats auront été recensés. Pascal LARMINACH communique les coordonnées de 3 de ses élèves auxquels il convient d'ajouter Nicolas OTT et Boris SORBIER. Pascal TROQUE et Alex doivent également recycler leur BNSSA.

A l'occasion de cette réunion, Norbert s'est porté candidat pour assurer des jurys d'examen BNSSA sur plusieurs sessions.

Un dossier de déclaration en tant qu'organisme formateur au BNSSA doit être rapidement déposé auprès de la DDJSCS assorti de pièces complémentaires telles que l'attestation d'affiliation à la FFSS, la composition de l'équipe pédagogique, la convention de formation, le projet pédagogique,). Fred propose de s'en occuper sous réserve de pouvoir recueillir l'ensemble des éléments inhérents au Club.

Formation BNSSA QCM :

Les candidats seront invités à se former via le Web qui propose des mises en situation avec des QCM corrigés. Les candidats pourront également se procurer les ouvrages dédiés au BNSSA (Code Vagnon, IconeGraphic,). En complément, Fred propose d'assurer quelques séances de cours pour ceux qui le souhaiteraient avant l'examen.

Formation PSE 2 :

Une session de PSE 2 (28h00) encadrée par Pascal et Norbert aura lieu **du lundi 9 au jeudi 12 avril 2018** (1ere semaine des vacances scolaires) dans les mêmes conditions que le PSE1.

Ces dates pourraient être modifiées en cas de superposition avec le stage SSA du SIVU. Fred et Pascal préparent une liste des matériels nécessaires qui devront être achetés par le Club.

Recyclages PSE 1 et PSE 2 :

Ces recyclages ont une durée réglementaire de 6h00/an et peuvent être organisés en simultané.

Pascal LENCOU propose d'organiser 2 sessions sur un samedi. Le premier en tout début d'année (1^{er} WE de février ?) et le second au printemps. Les dates seront prochainement définies. Le nombre de formateurs ainsi que les matériels à mobiliser dépendront du nombre de candidats. Un effectif maximum par session sera donc fixé.

Un appel à candidature doit donc être également lancé en vue de recenser les candidats potentiels.

Le coût par candidat est fixé à environ 50,00€ par le CD 33 FFSS.

Recyclage BNSSA :

Les candidats au recyclage quinquennal doivent être recensés. L'inscription est gratuite mais nécessite la constitution rigoureuse d'un dossier. Les candidats seront invités à se joindre aux candidats au BNSSA sur les créneaux piscine du dimanche matin afin de préparer leurs 2 épreuves pratiques en piscine.

Le Club de Lacanau nous a proposé de nous joindre à eux le samedi matin à Mérignac avec un effectif limité afin de préparer les épreuves en situation d'examen (bassin de 50 m). L'effectif devra être limité (3 ou 4). Fred assurera la coordination de ces déplacements et l'interface avec le Club de Lacanau.

Sélection des sauveteurs SIVU (SSA) :

Le stage du SIVU pour la sélection des sauveteurs pourrait se dérouler sur 3 journées pendant les vacances scolaires d'avril (probablement du vendredi 13 au dimanche 15 avril). Norbert assurera le suivi des inscriptions et participera à l'encadrement de ce stage.

En conclusion de ces orientations, Fred propose de coordonner l'ensemble de ces actions au profit du Club et présente ses besoins :

- Accès à l'espace réservé du Club sur le site de la FFSS : Déclarations de stage, inscription des stagiaires, suivi administratif des dossiers, diplômes, Attestation, d'affiliation, ...etc ;
- Utilisation de la messagerie du Club pour les contacts avec les partenaires institutionnels (DRJSCS), les partenaires commerciaux (prospection matériels), les adhérents (Appel à candidature, information et suivi des candidats, constitution des dossiers, ...), ...etc... ;
- Accès à la base de données adhérents du Club (logiciel d'administration) : coordonnées des adhérents, recensement des candidats potentiels, Mailings, ... ;
- Accès au Site Web du Club : Création et renseignement en continu d'un onglet "Formations Secourisme et BNSSA", publicité de nos formations, inscriptions en ligne,

Ces orientations sont soumises au vote du Comité Directeur.

Les orientations relatives à la formation des sauveteurs au secourisme et au BNSSA ainsi définies sont : **APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre	0	Abstention	0	Pour	8	<i>D2 : Approuvée à l'unanimité</i>
-------	--------	----------	------------	----------	------	----------	--

Délibération n°3 : Candidature de Fred COLLEDANI au Bureau du Club :

Malgré la demande renouvelée du Président et du vice-Président en charge du Sauvetage Sportif auprès du Secrétaire et de la Trésorière, aucun élément n'a été fourni à Fred afin d'autoriser les accès demandés et permettre à celui-ci de développer et coordonner la démarche de formation des sauveteurs au profit du Club et de ses adhérents.

Il en résulte que, à ce jour, soit 1 mois après la première demande, aucune action n'a pu être menée à bien malgré l'approche des échéances.

Afin de lever les oppositions et résistances en la matière, il est décidé de proposer la candidature de Fred COLLEDANI au Bureau du Club en tant que vice-Président en charge de la Formation des Sauveteurs.

Cette candidature est soumise au vote du Comité Directeur.

La candidature de Fred COLLEDANI au Bureau du Club en tant que vice-Président en charge de la Formation des Sauveteurs est : **APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre	0	Abstention	0	Pour	8	<i>D3 : Approuvée à l'unanimité</i>
-------	--------	----------	------------	----------	------	----------	--

Compte-tenu de ces éléments et à compter de ce jour, le Bureau du Club est composé comme suit :

- **Président** : Didier SALAUN,
- **Vice-Président en charge du Sauvetage Sportif** : Pascal LARMINACH,
- **Vice-Président en charge de la Formation des Sauveteurs** : Fred COLLEDANI,
- **Secrétaire** : Pierrick GAUTRIAU,
- **Secrétaire adjoint** : Luc ARSONNEAUD,
- **Trésorière** : Hélène ARSONNEAUD.

Cette nouvelle composition doit être communiquée aux instances, organismes et partenaires qui le nécessitent. Le site du Club doit être également mis à jour.

QUESTIONS DIVERSES

Coût du BNSSA :

Pascal LARMINACH souhaite qu'une réflexion soit menée afin d'abaisser la contrainte financière pour certains adhérents qui souhaitent passer le BNSSA (subventions, étalement des formations, étalement des paiements,).

L'idée de faire la gratuité sur la formation continue en piscine contre 100,00€ actuellement en plus de la cotisation au Club pourrait être avancée. Ce tarif de 100,00€ pourrait être maintenu pour les extérieurs qui ne viendraient que pour préparer les épreuves de piscine (+ licence 15,00€).

Les orientations en la matière devront être soumises à l'avis du Comité Directeur.

Remises de chèques :

Les personnes ci-après ont remis leur chèque d'adhésion au Président :

- Pascal TROQUE,
- Alex LEMARCHAND,
- Pascal LENCOU.

Réunion pédagogique :

Alex demande à ce qu'une réunion des Formateurs au Sauvetage Sportif puisse se tenir rapidement sous la tutelle de Pascal LARMINACH afin de convenir des contenus de formation, de planifier les actions et les encadrements au profit des adhérents du Club les mercredi après-midi, samedi matin et dimanche matin.

Pascal LARMINACH s'occupe d'organiser cette réunion.

Afin d'assurer une traçabilité des orientations prises en la matière et de pouvoir les communiquer il serait intéressant que cette réunion fasse l'objet d'un compte-rendu.

Montant de la cotisation Formateurs :

Le Président relate une question de Charles QUINT relative à la cotisation des Formateurs. Cette question pourra faire l'objet d'un débat au sein d'un prochain Comité Directeur en présence de l'intéressé.

PROCHAINE REUNION

Le Bureau doit se réunir rapidement afin de prendre en compte ces nouvelles orientations et mettre en œuvre les décisions du Comité Directeur.

Les réunions de Bureau doivent faire l'objet d'un compte-rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur.

Fait à Lège Cap-Ferret le 3 décembre 2017

Le Président,
Didier SALAUN





Fred Colledani <fredco33@gmail.com>

Re: Réunion CO DIR formation

PHILIPPE GIC <gattyimmo@gmail.com>

29 novembre 2017 à 10:35

À : Sauvetage Cap-Ferret <sauvetagecapferret@gmail.com>, frederic COLLEDANI <fredco33@gmail.com>

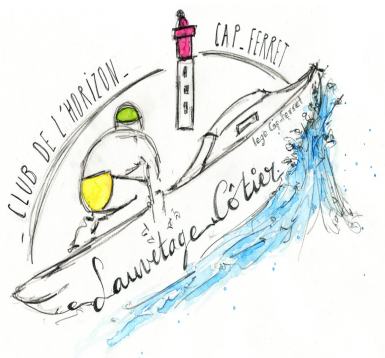
Bonjour,
je ne pourrai pas être présent à ce rv.
Si cette assemblée est amenée à s'exprimer par vote, je donne ma voix à Frédéric Collédani.

bien à vous
philippe

Le 25 novembre 2017 à 18:20, Sauvetage Cap-Ferret <sauvetagecapferret@gmail.com> a écrit :

Bonsoir,
cliquez sur le lien :

<https://doodle.com/poll/qspmt73b79ythu8g>



Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon Lège Cap-Ferret

Président : Didier SALAUN - 06 66 93 02 32

Secrétaire : Pierrick GAUTRIAU - 06 78 88 29 51

sauvetagecapferret@gmail.com

